



Des droits qui s'émiettent

À l'automne, le gouvernement fédéral doit déposer un projet de loi qui amendera la *Loi sur le droit d'auteur*. En gros, il veut introduire de nouvelles exceptions favorisant le secteur de l'éducation, et cela dans le but de rendre les œuvres des créateurs accessibles sous un autre format, le numérique, aux utilisateurs des établissements d'enseignement et des bibliothèques. Les écrivains sont directement concernés par les amendements prévus parce qu'ils risquent de perdre non seulement le contrôle sur la circulation de leurs œuvres, mais aussi une partie des revenus que leur procurent les droits de reproduction. En effet, les exceptions pédagogiques

pourraient donner aux écoles et aux bibliothèques un accès gratuit ou presque à l'ensemble du répertoire littéraire.

La nouvelle loi autoriserait la communication à distance d'une « leçon » donnée par un professeur (à condition que cette transmission soit « protégée »), donnerait aux écoles le droit de numériser et de distribuer les œuvres qui peuvent être reprographiées pour les communiquer par voie électronique aux élèves (au même tarif que s'il s'agissait d'une seule reprographie) et permettrait la numérisation et la télécommunication des œuvres

SUITE À LA PAGE 5 »



Ça faisait déjà un moment qu'on le clamait : il fallait mettre les bibliothèques du réseau municipal à niveau. Bien que certaines lacunes aient pu être constatées à l'œil nu, de nombreux rapports furent nécessaires. Puis vint le projet de Politique culturelle de la Ville de Montréal dans lequel l'engagement numéro 7 se lit comme suit : « La Ville se donnera un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, qui comprendra l'ajout d'employés spécialisés et non spécialisés, la mise à jour des collections, l'augmentation des heures d'ouverture, la mise en réseau informatique, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux. » Un engagement plus qu'intéressant, certes, dans la mesure où les budgets pour mettre en œuvre ces initiatives suivraient.

De l'aveu de Jean-Robert Choquet, directeur de la Direction du développement culturel et des bibliothèques de la Ville de Montréal et de Louise Guillemette-Labory, directrice associée, que des membres de l'UNEQ ont rencontrés cet été pour discuter plus avant des changements à venir dans les bibliothèques, si le diagnostic fut relativement rapide, la négociation, elle, s'est avérée plus ardue, par la suite. Ainsi, pour cette année, on n'allongera qu'un maigre 1,9 million de dollars en supplément, mais on en espère trois pour l'an prochain. Et si, à compter de septembre, les heures d'ouvertures seront prolongées, il n'en reste pas moins que nos bibliothèques comportent des lacunes structurelles par rapport aux autres bibliothèques canadiennes, et qu'on évalue

SUITE À LA PAGE 5 »



L'UNEQ rend hommage au Conseil des arts de Montréal à l'occasion de son 50^e anniversaire et tient à saluer le rôle essentiel qu'il joue dans le développement de la vie artistique montréalaise. Bon anniversaire au Conseil des arts de Montréal!

MOT
du président

Déjà deux ans (ou presque)!

La rentrée, c'est la saison des cocktails de circonstance, où le tout-Bouquinville se retrouve pour présenter aux éventuels lecteurs et lectrices les collections d'automne, dirai-je en empruntant un vocable au monde de la mode. Ces cocktails, que je ne dédaigne pas, je vous le confesse, c'est l'occasion de trinquer avec les collègues, de vanter les mérites d'une découverte littéraire, de s'enthousiasmer à l'idée de lire bientôt le nouvel opus d'Untel ou d'Unetelle... et de médire sur ceux et celles qui nous semblent le mériter. Dans mon cas, c'est aussi l'occasion de répondre à la question usuelle des membres sur l'état et la santé de notre Union. Mais que répondre? Parlons peu, mais parlons bien, comme dirait ma mère. Il y a maintenant presque deux ans que j'ai accédé à la présidence de l'UNEQ, et déjà ce premier mandat tire à sa fin. À l'approche de notre prochaine séance annuelle, les préoccupations du conseil d'administration demeurent sensiblement les mêmes qu'il y a deux ans. D'abord, il y a le spectre de cette éventuelle réforme de la *Loi sur le droit d'auteur*, qu'on croyait morte au

bataillon avec la défaite des libéraux fédéraux, qui revient nous hanter sous le règne de plus en plus inquiétant du gouvernement Harper. Dans l'optique de contrer toute législation qui mettrait à mal nos acquis de créateur, l'actuel conseil d'administration a décidé d'unir ses forces à celles de la Writers' Union of Canada en créant un comité conjoint chargé de coordonner nos interventions communes sur les questions qui concernent également les écrivains des deux solitudes. Sur la scène provinciale, avec la possibilité de la tenue d'élections au printemps, le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) (dont l'Uneq et son président sont partie prenante) entreprend un repositionnement stratégique, délaissant momentanément ses revendications habituelles (l'augmentation du budget alloué au Conseil des arts et des lettres du Québec), pour plutôt mettre en chantier une agora de discussion sur la place de la culture dans nos vies, dans notre société. Il m'est arrivé de déplorer notre relative absence, à nous les écrivains et écrivaines, dans les débats et activités orchestrées par le MAL. Je me plais à

penser que nombreux seront les membres de l'Union à prendre part à cette démarche essentielle pour la suite du monde. Toujours au Québec, et dans notre propre terrain de jeu, nos partenaires naturels de l'ANEL (hé bien oui, nous ne passons pas notre temps à nous chamailler avec les éditeurs, tout de même!) et nous méditons sur la nécessité de faire conjointement l'état des lieux de notre institution littéraire. La forme que prendront ces réflexions reste à définir et leurs répercussions sur les politiques étatiques, les pratiques commerciales et le public lecteur demeurent pour le moment dans le domaine de l'hypothèse. Mais alors, comment va l'Union? persiste-t-on à me demander. Et ma réponse va comme suit: hier comme aujourd'hui, aujourd'hui comme demain, notre Union ira aussi bien que nous le déciderons. Car il revient à chacun et à chacune d'entre nous de mettre la main à la pâte pour le bien commun. Oh, tandis que j'y pense, bonne rentrée littéraire à vous tous et à vous toutes.

STANLEY PÉAN

Quand le voyageur entre dans les bibliothèques

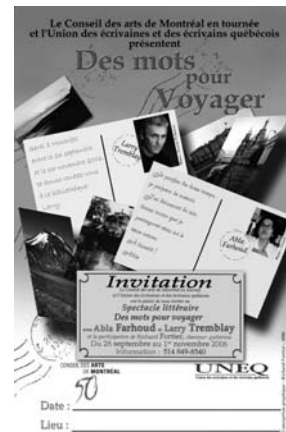
L'UNEQ s'est associée aux activités célébrant le cinquantième anniversaire du Conseil des arts de Montréal, avec une nouvelle série « **DES MOTS POUR VOYAGER** ».

Cette lecture-spectacle est présentée du 26 septembre au 1^{er} novembre 2006 dans cinq bibliothèques et centres culturels de l'île de Montréal. Elle sera animée par un duo d'écrivains reconnus pour leur talent, Aba Farhoud et Larry Tremblay. En écho aux mots des écrivains, l'interprète Richard Fortier assure la partie musicale.

L'UNEQ s'est inspirée des six dernières années de la série *Des mots et des sons* pour composer cette nouvelle série. La série *Des mots et des sons* s'est construite autour d'un pays avec lequel un écrivain entretient des liens particuliers. Pays d'origine, pays d'accueil, pays visité, pays rêvé qui imprègnent l'écriture de ces auteurs. L'écrivain lit des extraits de ses œuvres inspirées par un pays. Il est accompagné d'un musicien interprétant

de la musique du pays. À la fin de la soirée, si possible, le public est invité à déguster une boisson et des bouchées du pays. *Des mots et des sons* présente un voyage à travers trois dimensions culturelles: l'écriture, la musique et un peu de gastronomie.

Un comité s'est penché sur l'ensemble des extraits lus au cours des ans et a fait une sélection des textes. Ainsi, pendant cette soirée, nous ferons le tour du monde. Nous entendrons la description des rues de Johannesburg sous le joug de l'apartheid, avec un détour au pays des Maoris où la présence des nombreux volcans crée une atmosphère spirituelle, en passant par le Zaïre pour y entendre le chant des piroguiers et le battement des tam-tams. Nous retrouverons, toujours à travers les mots, la magie du voyage et l'enrichissement



qu'il procure. Pour certains, il s'agira d'une révélation, pour d'autres, d'une nouvelle lecture. C'est avec bonheur qu'on s'ébahira à l'écoute des textes de José Acquelin, Marie-Danielle Croteau, Jean Désy, Pierre Gobeil, Naïm Kattan et ceux de Lucie Pagé.

À tous ceux qui vivent à Montréal - ville cosmopolite, cette série permettra de mieux connaître leurs voisins, originaires d'un autre pays. Elle leur permettra aussi de découvrir des auteurs d'ici, natifs d'ailleurs. Enfin, histoire de donner libre cours au côté aventureux de chacun, le public sera également convié à participer à une improvisation écrite qui sera commentée, avec esprit, par les deux écrivains.

DENISE PELLETIER

Petites nouvelles de France

Rencontre cet été avec le nouveau président de la Société des Gens de Lettres de France (SGDL), François Taillandier, qui s'est dit très intéressé à établir des liens avec les écrivains de la francophonie, dont l'UNEQ, évidemment. En attendant que se forment des projets concrets, nous sommes invités à nous exprimer sur le Forum de la SGDL auquel on peut s'inscrire en se rendant sur le site de l'association : www.sgdL.org (info importante pour ne pas y passer une demi-heure... : à la question « identifiant » répéter le nom qu'on a indiqué à « nom » et « prénom »).

Découverte d'une manifestation culturelle intéressante : *Les Nuits des écrivains*, dans les Alpes-Maritimes. L'idée est originale et facile à exporter, d'autant plus que l'organisateur des *Nuits des Écrivains*, Christian Castelais, un libraire de Saint-Laurent-du-Var, s'est dit prêt à faire part de son expérience à quiconque au Québec souhaiterait organiser une activité semblable. Pendant dix soirées et dans dix villes différentes, de 15 à 20 écrivains (de toutes tendances et de tous genres : historique, romanesque, policier, science fiction, document, biographie, essai, bande dessinée) rencontrent un public particulier, les vacanciers, et leur présentent leur dernier livre.



Les rencontres, qui ont lieu sur des places publiques facilement accessibles, sont précédées d'un spectacle déambulatoire, avec mimes, chorégraphes, échassiers, danse et musique qui crée d'entrée de jeu une atmosphère ludique et attire les passants. Puis, c'est au tour d'un conteur de lire des textes destinés aux enfants. Ensuite, un animateur interviewe chacun des auteurs et donne la parole au public. Les livres des auteurs interviewés sont disponibles et le plaisir, bien sûr, c'est de continuer, pendant la séance de dédicace, la conversation avec l'auteur de son choix. Vers la fin de la soirée, qui dure environ cinq heures, on propose une table ronde sur des sujets qui varient chaque soir

et auquel le public est encore une fois invité à participer. Puis, une lecture tous publics clôture le programme des animations.

Ces *Nuits des écrivains* sont très populaires. Probablement à cause de la nature festive et décontractée de l'événement et parce qu'il y en a pour tous les goûts. On vient d'abord pour un auteur qui nous plaît particulièrement et finalement on en découvre plusieurs autres, de genres auxquels on ne se serait peut-être pas intéressé autrement. La formule est sympathique, pas du tout coincée, et elle a le mérite à la fois de faire circuler des livres de qualité et de mettre en lien auteur et lecteur. Selon Christian Castelais, *Les Nuits des écrivains* permettent aussi à la relève de se faire connaître parce qu'elle est soutenue par des têtes d'affiche qui attirent les gens, et même si l'entreprise n'est pas rentable à court terme, elle l'est à long terme, estime-t-il, autant pour le libraire qui prend en charge l'activité que pour les écrivains qui y participent à titre bénévole (hé oui! même en France...). Si vous voulez entrer en contact avec Christian Castelais, son adresse électronique est la suivante : castelais@panoramadulivre.com

DANIÈLE SIMPSON

BON à tirer

UNE CHRONIQUE DE
BERNARD POZIER

RENTREZ À L'ÉCOLE...

Avec l'arrivée de l'automne survient la rentrée scolaire. Pour les écrivaines, écrivains, éditeurs et éditrices du Québec, ce devrait être une saison joyeuse où s'accumulent les commandes. Pourtant, la manne ne passe pas toujours pour tous et la moisson n'est pas toujours si abondante qu'elle le devrait avec une cinquantaine de collègues et une douzaine d'institutions universitaires pour assurer l'enseignement supérieur.

Comme nous le savons tous cependant, la littérature québécoise occupe une place secondaire dans les programmes. Nous devons donc d'abord la situation anormale de la littérature québécoise en milieu scolaire au ministère de l'Éducation qui ressemble plutôt à un ministère de la Colonisation, puisqu'il considère la littérature française au moins deux fois plus importante que la littérature québécoise pour les étudiantes et étudiants québécois.

Assez souvent, malheureusement, le relais est fort bien repris par les enseignantes et enseignants dont la majorité, faut-il le préciser, affirmeraient sans honte que la littérature française n'est pas une littérature étrangère, ajoutant parfois que c'est notre littérature avant

qu'on en ait une. Que faire alors avec la littérature actuelle; peut-on avoir deux littératures nationales à la fois, dont l'une à un océan et à quelques siècles d'histoires différentes d'écart?

Dans les classes et dans les cours, comme dans les librairies et dans les médias, la véritable littérature étrangère, c'est la littérature québécoise que l'on étudie après les autres et moins que les autres, en tout cas, après et moins que la littérature de France. Ne devrait-on pas comme dans tout pays normal étudier premièrement ce qui est près de nous, avant de regarder ailleurs dans le monde ce que les autres font de différent?

Si nos auteurs et nos livres entrent à l'école bien moins qu'ils ne le devraient, ce n'est pas le seul fléau qui entache l'enseignement. Depuis quelques années en effet, il faut y combattre les faussetés enseignées, souvent au secondaire et quelquefois au cégep.

Il faut sans cesse réfuter des acquis comme ceux-ci : *il y a trois paragraphes dans un essai; tout paragraphe doit commencer par un mot-*



lien; tout paragraphe se termine par une conclusion reprenant l'affirmation initiale; la conclusion finale reprend toutes les conclusions des paragraphes; parfois même, la première des trois pages de votre texte est consacrée à l'introduction... Le

travail d'un élève ne devrait-il pas ressembler à un article normal comme il peut en lire dans n'importe quel journal ou dans n'importe quelle revue?

On se prend souvent à souhaiter que le cours primaire ne soit consacré qu'à trois matières : lire, écrire et compter. (Faire lire un étudiant à voix haute relève souvent du masochisme comme lui faire écrire un texte de trois pages! La majorité des étudiantes et des étudiants doivent utiliser leur calculatrice pour évaluer leur pourcentage s'ils ont quatorze sur vingt ou pour savoir combien ils ont accumulé de points après avoir obtenu un treize et un douze.) En faisant apprendre simplement à lire, à écrire et à compter, peut-être formerait-on des élèves et des professeurs qui maîtriseraient ces trois outils fondamentaux et seraient aptes à les transmettre!

Écrire ailleurs



La Maison du livre et des Écrivains de Montpellier a publié en 2003 un *Guide des résidences d'écrivains en Europe* fort intéressant pour nous puisqu'il recense un grand nombre de lieux accueillant des écrivains de toutes les nationalités. En tout figurent 178 résidences pour écrivains réparties entre 88 régions de 27 pays d'Europe. Les séjours sont de durée variable, d'un jour à un an, certains renouvelables et d'autres pas. Souvent on attribue une allocation au résident, parfois le séjour est simplement gratuit et, dans d'autres cas, on demande à l'écrivain de participer financièrement aux frais d'hébergement.

Chaque résidence a ses particularités, la capacité d'accueil et le type d'hébergement variant beaucoup. Il arrive que, dans le choix des candidats, des disciplines littéraires soient privilégiées ou même que la résidence ne soit ouverte qu'aux femmes. La plupart du temps, on exige des résidents qu'ils s'associent à l'activité permanente des lieux et, bien sûr, qu'ils produisent une œuvre. Ce sont habituellement des jurys qui sélectionnent les candidats selon des critères qui diffèrent d'une résidence à une autre et le choix s'effectue à des moments de l'année spécifiques. On retrouve, pour chaque lieu d'accueil, le nom du responsable, les numéros de téléphone et de télécopie ainsi que l'adresse électronique et l'adresse du site Internet, le cas échéant.

Voici la liste des pays qui disposent de résidences, et, entre parenthèses, le nombre de celles qui sont susceptibles d'accueillir des écrivains québécois, parmi lesquelles certaines demandent une maîtrise de la langue du pays : Allemagne (26) Autriche (6) Belgique (4) Croatie (1) Danemark (1) Espagne (3) Estonie (3) Finlande (7) France (62) Grèce (1) Hongrie (2) Irlande (4) Islande (3) Italie (6) Lituanie (1) Norvège (2) Pays-Bas (3) Pologne (1) Portugal (2) République tchèque (1) Roumanie (1) Royaume-Uni (4) Serbie (1, pour des traducteurs) Slovaquie (2) Slovénie (1) Suède (5) Suisse (8).

On peut consulter sur place à la Maison des Écrivains l'exemplaire de l'UNEQ ou le commander aux Presses du Languedoc.

Titre : *Guide des résidences d'écrivains en Europe*
Collection : Guides
432 pages
ISBN : 2.85998.280.9
Prix : 20 euros
Site de la maison d'édition :
www.pressesdulanguedoc.com

DANIÈLE SIMPSON

ÊTES-VOUS au courant?

Lorraine Tardif, qui occupait le poste de responsable des programmes de diffusion et de formation à l'UNEQ depuis 16 ans, a été nommée agente de programme au Conseil des arts et des lettres du Québec à la suite du départ de Monique Ouellet qui, elle, prend sa retraite. Katia Stockman, jusqu'à maintenant responsable de l'Infocentre littéraire des écrivains (l'île), la remplacera. Quant au poste de cette dernière, c'est André Racette qui l'occupera, à raison de trois jours semaine.

Réjane Bougé, secrétaire-trésorière au conseil d'administration depuis trois ans a, elle, été nommée conseillère culturelle en cinéma et en littérature au Conseil des arts et Montréal en remplacement de Germain Lefebvre. Pour des raisons évidentes, elle a démissionné de son poste qui sera rempli aux prochaines élections, soit en décembre prochain.

Libraires, théâtres, musées, et bien d'autres institutions et organismes, offrent aux membres de l'UNEQ des aubaines intéressantes. Le fascicule énumérant la liste des rabais que vous pouvez ainsi obtenir, à travers tout le Québec, vous est envoyé ce mois-ci. Pourquoi ne pas le garder à portée de la main, histoire de ne rien oublier et de bien en profiter ?

LE VOYAGEUR branché

UNE CHRONIQUE DE
FRANÇOIS BARCELO

METTEZ VOS COURRIELS AU RÉGIME

Vous êtes abonné à Internet rapide et vous pouvez envoyer des fichiers énormes en quelques secondes seulement? Vous avez de la chance, mais tout le monde n'est pas comme vous. J'habite un coin de campagne où Internet rapide n'est pas offert, et il m'arrive aussi parfois, en voyage, de devoir me contenter d'une connexion lente. Dans un cas comme dans l'autre, je peste contre les fichiers volumineux qui prennent dix ou vingt minutes à télécharger.

Mais il y a pire encore. Chez la plupart des serveurs, la taille de la boîte aux lettres est limitée à 20 mégaoctets (Mo). S'il arrive un très gros message ou quelques messages de plusieurs Mo avant que le destinataire ait pu les relever, cela peut corrompre sa boîte aux lettres. J'ai subi cette mésaventure à quelques reprises et il a fallu que je téléphone à mon serveur pour lui demander de me remettre ma boîte aux lettres en état. Si je suis à l'autre bout du monde, communiquer par téléphone avec mon serveur n'est ni gratuit ni simple, à cause du décalage horaire. De plus, certains des courriels non lus sont alors irrémédiablement perdus — je ne

saurai même pas qu'on me les a envoyés. Et je ne pourrai pas plus savoir qui m'a joué ce mauvais tour, puisque son courriel à lui aussi aura été détruit.

Voici donc un conseil, je dirais même une supplication : n'envoyez jamais de courriel dépassant 1 Mo (c'est l'équivalent d'un roman d'au moins 500 pages et il n'y a pratiquement que les fichiers graphiques — les photos, par exemple —, pour dépasser cette taille). Vous éviterez de graves ennuis à votre correspondant et vous lui épargnerez des pertes de temps considérables s'il n'a pas une connexion rapide. Et même s'il en a une, il sera moins tenté d'envoyer à la corbeille une photo de votre petit dernier ou une invitation à votre lancement si elle n'encombre pas abusivement son disque dur. Il suffit de réduire la définition et la taille des éléments graphiques. Mais si jamais vous devez absolument envoyer un fichier dépassant 1 Mo, demandez d'abord la permission au destinataire. Vous risquerez moins de passer pour un âne ou un philistin.

Et ce sera votre modeste contribution à la réduction des émissions de jurons par les internautes québécois.
barcelof@aei.ca

» SUITE DE LA PAGE 1

dans le cadre du prêt entre bibliothèques. Ces deux dernières dispositions font fi d'un aspect du droit d'auteur canadien qui prévoit que le titulaire de droits est libre d'octroyer ou non une licence pour la reproduction de ses œuvres.

Il est aussi question d'introduire le concept du PAM (*publicly available material* : matériel accessible gratuitement) de manière à ce que seules les œuvres protégées par une mesure de protection technologique soient exclues du matériel public. Cette introduction du PAM réduirait, bien sûr, la rémunération des créateurs pour l'accès à leurs œuvres, mais plus grave encore, elle renverserait la présomption existante dans le droit d'auteur canadien qu'une œuvre EST PROTÉGÉE à moins d'avis contraire. Désormais, une œuvre NE SERAIT PAS PROTÉGÉE à moins que le titulaire de droits ait pris les moyens de le faire.

On le sait, la différence est grande entre la photocopie d'une œuvre et sa reproduction

numérique, puisqu'une œuvre numérisée devient facilement accessible à un grand nombre d'utilisateurs, qu'ils fassent partie du monde de l'éducation ou non. On n'a qu'à regarder ce qui se passe dans le monde de la musique pour se rendre compte de ce que l'informatique permet aux usagers. Le gouvernement inclurait, bien sûr, des mesures d'encadrement, mais pour que celles-ci soient efficaces, il faudrait qu'elles soient mieux définies qu'elles ne l'étaient dans le défunt projet de loi C-60 déposé en juin 2005 par le gouvernement libéral. Il y était écrit qu'il s'agirait de « *mesures dont il est raisonnable de croire* qu'elles auront pour effet d'empêcher la communication par télécommunication de la reproduction numérique à des personnes autres » que les « élèves inscrits au cours auquel la leçon se rapporte ». Cette formulation ressemblait dangereusement à un vœu pieux qui n'engageait sérieusement personne. Par ailleurs, la technologie de l'informatique se développant rapidement, il faudrait également que les mesures de

protection comportent une obligation de mise à jour ainsi que des sanctions claires pour défaut d'adoption ou de maintien de leur efficacité.

L'UNEQ s'oppose fermement à ces nouvelles exceptions, car elles vont à l'encontre du droit des auteurs de décider de l'utilisation de leurs œuvres et de protéger leur intégrité et lui paraissent peu susceptibles de procurer aux titulaires de droits une juste rémunération pour l'utilisation de leur travail. Il est important que les écrivains se manifestent auprès de leurs élus et qu'ils appuient l'effort des associations artistiques pour protéger le droit d'auteur. Il semblerait que ce droit soit de plus en plus perçu comme un obstacle à la démocratisation du savoir et sa rémunération, comme un fardeau pour le monde de l'éducation (que ne lui imposeraient ni le salaire des enseignants, ni celui des cadres ou des employés de soutien, ni l'achat de matériel, etc.). Aux créateurs de réagir.

DANIÈLE SIMPSON

» SUITE DE LA PAGE 1

Du nouveau dans les bibliothèques?

d'ailleurs toujours qu'il manque 130 bibliothécaires dans le réseau. Quant à l'arrimage avec la Grande Bibliothèque, il a été passablement difficile au début tout en faisant baisser la fréquentation des bibliothèques de quartier, qui est cependant revenue à ce qu'elle était avant cette ouverture. Mais, malgré tout le rattrapage qu'il y a à faire, on croit qu'on peut quand même innover.

UNE AGENTE DE LIAISON À PARC-EXTENSION

La preuve en est, souligne Louise Guillemette-Labory, la présence d'une agente de liaison ou agente de milieu dans le réseau. Ce nouveau joueur semblait tout indiqué pour une nouvelle bibliothèque, celle de Parc-Extension, qui a vu le jour en 2003 dans un quartier pluriethnique par excellence. Cette agente se veut donc une sorte d'entremetteur entre le milieu et les bibliothèques dont on veut favoriser l'accessibilité par la médiation. En fait, cette nouvelle intervenante vient nourrir le concept de bibliothèques hors-les-murs. « On présumait ce milieu difficile — parce que multiculturel et défavorisé — et, de fait, cela s'est avéré », de préciser Louise Robichaud, chef de division culture et bibliothèque pour Saint-Michel, Villeray, Parc-Extension. « Il s'agit d'un lieu de passage, un quartier d'accueil où les résidents circulent beaucoup. Marie Delaval, notre agente de liaison, a fort à faire pour prendre contact

avec les organismes communautaires, les garderies, les écoles. À elle seule, elle constitue une sorte de bibliothèque ambulante! » À l'heure actuelle, on dresse un bilan pour tenter de systématiser cette fonction qui comporte de nombreuses tâches accomplies auparavant, ne nous le cachons pas, de manière informelle par des bibliothécaires. N'empêche que, de l'aveu d'Anne Marie Collins, chef de division, elle, pour le Plateau-Mont-Royal, les autres bibliothèques envient ce joueur. « Nous avons plein de collections à mieux faire connaître, une collection d'alphabétisation, une autre pour les gens qui retournent aux études, une autre encore pour ceux qui sont en apprentissage du français. Même notre importante collection de bandes dessinées pourrait être davantage mise en valeur grâce à un tel joueur. Sans compter tous les projets qu'on pourrait développer de manière à ce que la bibliothèque soit encore plus vivante! Les bibliothécaires ne suffisent pas à cette tâche. »

UN RÉPERTOIRE POUR LES AUTEURS DU PLATEAU

Cela dit, et ce dans la perspective chère à la Ville de mettre en valeur les écrivains des quartiers, un premier répertoire des auteurs du Plateau-Mont-Royal a vu le jour en juin dernier. La mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopoulos, lors de l'annonce de Montréal, capitale mondiale du livre, a voulu rencontrer les auteurs habitant son territoire. Une réunion a donc été

organisée, à l'automne 2004, avec eux, et cet outil a fait l'unanimité comme moyen pour mieux faire connaître les auteurs aux usagers des bibliothèques et à la population en général. Alors qu'à Outremont on se contente d'organiser une soirée de reconnaissance avec les auteurs aux deux ans, pour l'instant, cette initiative est unique. Selon madame Collins, on recense 250 auteurs habitant le Plateau-Mont-Royal. On pourra

donc trouver étonnant que seulement 105 figurent dans ce répertoire... « Tous ont été rejoints. Certains ne se sont pas inscrits, par négligence ou par scepticisme. Et plusieurs le regrettent aujourd'hui et nous rappellent. » Précisons que des ajouts sont prévus, pour une version électronique en 2007, à cet annuaire aujourd'hui tiré à 5 000 exemplaires. Vous pouvez le consulter en allant sur le site ville.montreal.qc.ca/plateau et visionner les courtes vidéos qui accompagnent une trentaine d'auteurs. Quant à la création d'un répertoire moins anecdotique qui tiendrait compte cette fois

du contenu des œuvres et non de l'adresse civique des auteurs, il pourrait éventuellement être dressé de manière à ce qu'un Michel Tremblay y trouve sa place... « voilà de la matière pour des projets futurs », de préciser une Anne Marie Collins déjà fort heureuse que les usagers se servent de ce bottin pour faire des recherches dans les bibliothèques du Plateau qui toutes recensent les titres de cet annuaire, bien évidemment!

RÉJANE BOUGÉ



Laval » Claire Varin

Vox pop pour un réconfort

Selon la romancière brésilienne Clarice Lispector, la littérature est « la façon dont les autres appellent ce que nous faisons ». Le mot *littérature* ne dérange-t-il que celles et ceux qui la font ? Nous avons eu le goût d'interroger à brûle-pourpoint quelques personnalités, mises sur notre chemin professionnel, qui œuvrent en territoire lavallois. *Qu'est-ce que le mot littérature évoque à vos yeux ? ou qu'est-ce qu'un bon livre ?* Confondant allègrement le mot et la chose représentée, on ne leur a pas laissé le temps de formuler de belles phrases ni demandé de récrire le *Qu'est-ce que la littérature ?* de Sartre...

Pour l'artiste polyvalent des arts de la scène, Sylvain Lamy, créateur du théâtre écologique en rivière, la littérature « c'est tout l'univers des mots, de l'écriture et de l'édition. C'est la poésie, le théâtre, le roman, tout le champ de l'écrit, l'art du langage, de la mise en mots de façon imagée pour raconter une histoire avec du style, des valeurs et du contenu. C'est très large. » En effet.

Pour Aimée Dandois-Paradis, poète membre de la Commission consultative des arts et vice-présidente de la Société littéraire de Laval : « La communication intime entre l'auteur et les lecteurs, la transmission de connaissances et de sentiments, les constats situationnels, voire la philosophie.



Un des 24 conteurs du 1^{er} festival de contes à Laval.

Un bon livre atteint l'universel et crée un intérêt tel qu'on le dévore. » Alors, à table.

La nouvelle directrice littéraire des Éditions TROIS, Carole Leroy, donnerait la définition générique suivante : « La meilleure façon d'exprimer la vie pour que chacun la comprenne. Un bon livre présente une particularité stylistique, reflète une maîtrise de la langue et propose un contenu qui se tient. Il faut une voix originale qui porte l'émotion ou la suscite, et qu'une fois terminée la lecture, on reste k.-o. ou sur sa faim. » Pas de deuxième pointe de tarte.

Nicolas Henry, concepteur et animateur des « 24 heures du conte » dont la 1^{re} édition avait lieu à Laval les 18 et 19 août dernier, et où nos oreilles ont accueilli entre autres « La Vache morte du canyon », de Jacques Ferron : « Mise en mots des pensées pour rendre compte de la réalité, la faire bouger, ou transformer le monde. » Rien de moins.

M. Raymond Talbot, trésorier du Festival du livre jeunesse (tenu en automne), aussi président de la Chambre de commerce et

d'industrie de Laval, et ancien propriétaire de l'ex-librairie montréalaise Champigny, qui, heureuse époque! offrait tout le fond québécois : « La littérature est manifestation de l'imaginaire, développement des idées, manière de décliner les langues, de les faire durer à travers les années. Mémoire des cultures. » Comme quoi on peut s'intéresser à la fois aux chiffres et aux lettres.

Le directeur général du collège Montmorency, M. François Allard : « La passion de découvrir des univers inconnus, de prendre conscience d'autres visions du monde, moments de détente fabuleux, belle excuse pour le rapprochement des lecteurs entre eux, pour le partage. Le mystère un peu dévoilé. » Oui!

Pour M^{me} Monique Hascoat, administratrice de la Fondation lavalloise des lettres, et consultante pour la Conférence régionale des élus, un bon livre doit être « très bien écrit, posséder une richesse stylistique, avoir de la vie, du mouvement, et vivent les classiques! » D'ailleurs ou d'ici.

M^{me} Jocelyne Guertin, qui, en octobre de chaque année, remet les prix du Conseil de la culture de Laval, dont elle assume la présidence, y va d'une énumération passionnée : « L'évasion, l'intimité avec soi, un moment privilégié, le voyage, le fantastique, un baume sur notre âme. La littérature nous instruit, enrichit notre vocabulaire, nos connaissances. Elle nous fait grandir. » Grandir sans jamais prendre une ride car, au regard de la littérature, nous sommes des enfants qui n'ont jamais achevé leur croissance. Me voilà rassurée. *Et tout le reste est littérature...*

Québec – Chaudière-Appalaches » André Ricard

Le Conseil de la culture

Né dans la misère et le brettage il y a vingt-cinq ans, le Conseil de la culture aura mis plusieurs années à constituer sa raison, et quelques autres encore à éprouver sa force.

Touchant la majorité — c'était sous la présidence allumée d'une Agnès Maltais qui se joignait à une équipe de permanents désormais rodée et avertie —, le Conseil prenait enfin sa place, unique corps représentant les acteurs de l'ensemble des disciplines artistiques et patrimoniales à qui il offrait à la fois une voix et des services. La formation émergeait alors comme cet interlocuteur avec lequel les décideurs avaient intérêt à débattre.

Arts médiatiques, arts visuels, danse, diffusion, lettres, métiers d'art, musique, patrimoine-histoire et théâtre, il ne se voit guère de domaines de l'activité artistique professionnelle où le Conseil de la culture demeure inactif. Qu'il s'agisse pour les artistes d'acquisition d'ateliers, du programme d'action de la Ville en matière de culture, de la Journée mondiale du théâtre à marquer, des Journées internationales de la musique ou de la danse à célébrer, de l'institution des Prix d'excellence, de l'offre aux artistes et gestionnaires d'un programme de formation continue, d'un rappel aux députés fédéraux des enjeux culturels de la région..., le

Conseil de la culture, fort de ses membres regroupés au sein de neuf tables disciplinaires représentées au comité de direction, est un carrefour d'échanges bien structuré qui œuvre à favoriser le développement des arts et de la culture sur l'ensemble de son territoire, aussi bien qu'à sensibiliser le citoyen et à favoriser son engagement.

Philippe Sauvageau, président depuis quelques années, prolonge avec une autre maîtrise l'impulsion venue de la conscience de soi comme groupe constitué capable d'une réflexion collégiale de mieux en mieux assise. Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Laurentides » Pauline Vincent

LES LAURENTIDES, TOUJOURS DYNAMIQUES !

Cinq ans, ça se fête ! En août dernier, jour pour jour, l'Association des auteurs des Laurentides fêtait en grande pompe ses cinq années d'existence dans le décor champêtre d'un sous-bois de Piedmont. Près de 150 personnes ont accepté l'invitation du conseil d'administration. Parmi celles-ci, mentionnons les députées de Prévost, Lucie Papineau, et Monique Guay, de Rivière-du-Nord, qui furent les premières à soutenir les efforts de promotion des écrivains de la région dès la fondation, en 2001.

Sous un soleil magnifique, les invités ont dégusté les spécialités culinaires des écrivains, parcouru des sentiers d'exposition de peintures et de poésie, assisté à un spectacle où se sont succédé musique, chanson, poésie et humour de nos membres. De plus, un encan silencieux a permis d'amasser des fonds pour la future *Maison des écrivains des Laurentides* qui devrait avoir pignon sur rue à Sainte-Adèle, si dieu le veut ! Enfin, l'AAL a aussi inauguré son site Internet : www.a-a-l.ca. En souvenir, chaque invité a reçu une bonbonnière du 5^e anniversaire spécialement conçue pour l'occasion.

LA MAISON DES ÉCRIVAINS DES LAURENTIDES

Depuis plus d'un an, l'AAL multiplie les efforts de sensibilisation des différents paliers gouvernementaux et du milieu culturel régional à l'importance de l'ouverture

d'une *Maison des écrivains des Laurentides* dont l'objectif principal est de stimuler et de promouvoir la littérature et les écrivains de la région. Ainsi, l'automne dernier, l'AAL participait activement à l'élaboration de la politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut et présentait un mémoire proposant la création de ce lieu tourné vers le grand public et ayant une vocation patrimoniale et touristique qui favoriserait la démocratisation de la littérature par des rencontres, des échanges, par un centre de références sur les écrivains laurentiens et l'histoire de la littérature de chez nous.

Un an plus tard, soit à la mi-septembre, sortira une étude de faisabilité dirigée par la firme de marketing l'*Indice* qui aura réalisé une série d'entrevues de consultation pour recueillir les points de vue et perceptions d'une diversité de répondants, qu'il s'agisse d'acteurs du secteur public et d'élus susceptibles de soutenir financièrement et de favoriser la réalisation du projet, de partenaires et investisseurs privés potentiels et d'utilisateurs potentiels des services de la Maison tout en étudiant les expériences de réalisation apparentées. Ainsi, l'AAL sera en mesure d'évaluer la viabilité d'un tel projet. Une initiative qui pourrait être éventuellement imitée dans d'autres régions du Québec.

LES 5 À 7 DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

À défaut d'un salon du livre dans les Laurentides, l'AAL organise *Le 5 à 7 de la rentrée litté-*



Les membres du c.a. pour l'année 2006-2007 étaient très fiers des cinq ans de l'Association des auteurs des Laurentides. De gauche à droite, Robert Gauthier, Francine Gendron, Pauline Vincent, Marie-Andrée Clermont, Mireille Villeneuve et Jacky Pachès.

raire, événement annuel qui s'inscrit maintenant dans une nouvelle tradition régionale. Cette troisième édition se veut le point de départ de la saison littéraire laurentienne, offrant au public la chance de rencontrer des écrivains qui ont publié au cours de l'année ou qui publieront au cours de la prochaine saison.

Encouragée par les succès remportés à Saint-Jérôme dans les années précédentes, et dans le but de couvrir un plus large territoire, l'AAL planifie deux événements, à 24 heures d'intervalle.

Ainsi, les écrivains présenteront leurs livres, le mercredi 27 septembre, au Centre d'art de la petite église, à Saint-Eustache, et le jeudi 28 septembre 2006, à la Maison de la culture des Laurentides du Vieux-Palais de Saint-Jérôme.

Dans une ambiance conviviale, l'AAL présentera une vidéo de chacun des auteurs, un quiz présenté au public, un tirage de livres, des signatures de livres et une rencontre de presse qui se terminera par un buffet gratuit.

regroupe à présent plus de 200 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels, travailleurs culturels et patrimoniaux. Au début de ce siècle, le Conseil commandait à l'Institut québécois de la statistique une étude sur l'impact économique de la pratique artistique dans les deux régions concernées. Le poids, largement sous-estimé du bouillonnement culturel ainsi que de ses retombées sur tout le territoire, (plus d'emplois que dans n'importe quelle activité de fabrication et que dans les secteurs de la nouvelle économie) permet depuis au Conseil de convoquer annuellement (et avec grand succès de participation) les élus et autres décideurs du territoire à un déjeuner causerie au Parlementaire pour les

convaincre de leur intérêt à intégrer la culture et l'art dans leurs prospectives. Ainsi, la communauté des deux régions est-elle amenée à se rendre mieux compte de l'intérêt de la culture pour sa propre affirmation.

Le Conseil a fortement contribué à la réflexion présidant à la constitution d'une politique culturelle de la nouvelle Ville ; de plus, porte-parole autorisé, il agit comme interlocuteur privilégié du CALQ, reconnaissant les acquis et favorisant, par l'établissement collégial de priorités, un développement conséquent et durable.

La table des lettres jouit des mêmes avantages au Conseil que les autres instances constituantes. Ses membres, individus et groupes, représentent les intérêts que

polarise la promotion du livre et de la lecture. Leur action, jointe à celle quelquefois plus ciblée des écrivains participants, a concrétisé des réussites dont il a été précédemment question dans ces pages. Beaucoup d'attentes restent cependant à combler. Et il est vrai de dire que les écrivains paraissent moins motivés à définir leurs espérances en sorte de les faire porter par le Conseil. La table des lettres, par rapport à toutes les autres, demeure en retrait quant à l'avancement de ses intérêts. Les écrivains semblent manquer de disponibilité pour la mise en train de propositions imaginatives auxquelles le Conseil offrirait un levier dont les autres disciplines savent faire usage. Une situation qui résiste aux efforts d'y remédier.

Estrie » Ginette Bureau

La vie littéraire en Estrie

Dans le mouvement rassembleur qui anime l'Association des auteures et des auteurs des Cantons de l'Est (AAACE), les activités suivantes ont été largement fréquentées. Que ce soit lors de La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur par une « soirée intergénérationnelle » qui a réuni des lecteurs de tous âges, que ce soit lors du *Festival du texte court* qui s'est tenu dans des endroits publics de la ville de Sherbrooke ou pour commencer l'été de la bonne page, en participant à un pique-nique littéraire.

D'autres rencontres d'envergure ont eu lieu : *Le Grand-Prix de la ville de Sherbrooke* a honoré ses gagnants : Patrick Nicol -volet création littéraire, Jacques Michon -volet essai et Winfried Siemerling -volet anglophone. De son côté, le Centre Anne-Hébert de l'Université de Sherbrooke offrait au Musée des beaux-arts de Sherbrooke l'exposition « Filiations : Anne Hébert et Saint-Denis Garneau. » Nathalie Watteyne en a signé la réalisation.

Deux autres activités estivales se sont ajoutées : les « spectacles-ateliers » animés

par Lynda Dion et *Les bouquinistes*, une initiative du Salon du livre de l'Estrie.

Les correspondances d'Eastman

Dans l'église, dans le village, dans les jardins, sur les trottoirs, il y avait une atmosphère de respect, de calme, comme si tous les habitants et les visiteurs étaient habités par un désir d'intériorité. Qu'on écrive une lettre, un poème, une carte de souhaits, une petite histoire, on devait se mettre à l'écoute du dedans.

Pour la première fois, je voyais écrire non seulement des initiés, mais monsieur et madame Tout-le-monde. Le thème de cette édition, le bonheur, favorisait cette prise de conscience de petits bonheurs tant physiques que spirituels. Bref, se promener à Eastman, la fin de semaine des Correspondances, donnait de l'espérance. Le recueillement, les réflexions tantôt scientifiques, tantôt philosophiques, tantôt légères et savoureuses ont contribué à contrebalancer le matérialisme hélas si présent dans nos vies modernes. Nous avons eu droit à la fête et aux échanges stimulés par les discours attendus. Autour d'une table, dans un petit bistrot sympathique, les moments de partage fusaient de toutes parts.

Voilà à mon avis, pourquoi plus de 2 000 billets ont trouvé preneurs pour les lectures, les cafés littéraires et les ateliers d'écriture lors des Correspondances d'Eastman 2006.

Parmi les festivaliers, on a pu remarquer la présence de nombreux auteurs québécois et français. Des auteurs estriens ont pris une part active au festival soit en étant membre de l'équipe organisatrice, soit en animant les concours d'écriture, soit en animant des ateliers d'écriture. Saluons, entre autres, la collaboration des Denise Neveu, Camille Deslauriers, Jacques Allard, Nathalie Watteyne, Suzanne Pouliot, Louise De Broin, Antoine Sirois, Louise Portal, Jacques Dufresne, Pierrette Denault et moi-même. Ajoutons finalement que Francine Ruel — porte-bonheur de l'événement — et Michel Garneau, tous deux auteurs de notre région, ont fait salle comble lors d'une lecture publique de leurs textes. Soulignons finalement la table ronde du Comité Trans-Québec pendant laquelle les représentants de chaque région ont fait la lumière sur leur situation d'écrivains en région. Bref, les Correspondances d'Eastman ont été un lieu de rencontres exceptionnelles pour les écrivains de l'Estrie. Pour ma part, je suis revenue à ma table de travail confiante des retombées positives. Bravo à Nicole Fontaine et à Line Richer ainsi qu'à tous ceux et celles qui portent et soutiennent cet événement littéraire.

Outaouais » Guy Jean, en collaboration avec Pierre Bernier

La Table de concertation du livre et des lettres de l'Outaouais

La mise sur pied de la Table de concertation du livre et des lettres de l'Outaouais est une initiative de la Corporation du Salon des régions du livre. La Corporation regroupe les maisons d'édition Écrits des Hautes-Terres et Vents d'Ouest, le Salon du livre de l'Outaouais, le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais, l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais et le nouveau regroupement de BD, Éditions Studio Premières Lignes. Elle vise à faire connaître à l'étranger les auteurs de l'Outaouais et leurs œuvres et, à cette fin, depuis près de vingt ans, elle a conclu des échanges avec

la Franche-Comté, la Suisse, la Belgique et la Vallée d'Aoste.

Le principal objectif de la Table de concertation du livre et des lettres de l'Outaouais est d'assurer une meilleure diffusion des œuvres des auteurs et des éditeurs de l'Outaouais dans cette région même. Tous les services de coordination et de secrétariat sont assurés par le Conseil régional de la culture de l'Outaouais.

À cette table, on retrouve les six intervenants de la Corporation du Salon des régions du livre, auxquels s'ajoutent des représentants d'un CLD (Papineau), de deux librairies (Michabou et Réflexion), des médias (*Revue de Gatineau*, *Le Droit*, radio de Radio-Canada), de l'éducation (Commissions scolaires des Draveurs et Cœur-des-Vallées), du Centre de recherche en civilisation

canadienne-française de l'Université d'Ottawa, de la Bibliothèque de Gatineau, de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Imprimerie Gauvin. D'autres organismes sont aussi intéressés à s'y joindre.

Ce que la Table de concertation permet, pour l'instant, c'est de faire prendre conscience à tous de l'importance du milieu du livre et des possibilités de collaborations et de partenariats entre les membres. Quelques projets de collaboration en ont émergé, sur une base bilatérale.

De leur côté, les intervenants de la Corporation du Salon des régions du livre songent à se transformer en un centre de coordination et de services pour toutes les activités entourant le livre et les lettres et d'accroître le volume et la notoriété de la lecture en Outaouais.

Nord-Est » Danielle Dubé

Camp de lecture pour professeurs

C'était un soir de première ou presque. Le début d'un camp de lecture pour professeurs de quatre commissions scolaires. Le deuxième après celui de l'Estrie de l'été dernier, une suite du Plan d'action sur la lecture à l'école du ministère de l'Éducation. Nous étions sept auteurs invités : un conteur, un dramaturge, des romanciers. Durant la journée, plus de quatre-vingts personnes, enseignantes pour la plupart, avaient participé à des ateliers d'exploration et d'appréciation des œuvres littéraires guidées par des « lectrices » du ministère.

Une participation étonnante en plein mois d'août, juste à la veille de la rentrée, selon Pauline Tremblay, l'âme organisatrice de cet événement. Trois journées dans un site agréable, une hôtellerie champêtre. Avec de grandes tables de livres, du matériel et un livre-cadeau dans chaque sac à dos. Une activité Passe-livres et un souper près du bar-terrasse avec Bertrand Bergeron, Marjolaine Bouchard ou Marie Bletton, Daniel Danis, André Girard ou Élisabeth Vonarburg.

On nous a présentés, on a mentionné nos exploits, lu des extraits de nos œuvres et des critiques bienfaisantes. Entre l'entrée et le dessert, on nous a tirés au sort, à la pige ou autrement. C'est ainsi que nous avons navigué entre les tables, échangé avec les unes et les autres dans une atmosphère conviviale.

Les questions fusaient : « Écrivez-vous en ce moment ?.. Et vous, que lisez-vous ? » Et les réponses tout autant. « Difficile de lire avec le travail et la maison. J'adore pourtant. On voudrait bien mais... Des camps comme celui-là, ça aide. Ça nous arrête. » Un roman, c'est, comme dit Jacques Poulin, une maison, un refuge pour alpinistes. Ce peut être aussi, comme dit Suzanne Jacob, une maison que l'on veut fuir, qu'il faut fuir pour se sauver. Ou ce peut être les deux...

La littérature québécoise est si riche, singulière et prolifique, reconnaît-on, surtout depuis les années 80, précise-t-on. Il y a un tel engouement au primaire que certains au ministère croient même qu'on devrait parfois regarder ailleurs. Notre « littérature pour adultes » ne reçoit pas un accueil comparable. Laxisme ou méconnaissance ? Il y a aussi cette tendance à infantiliser les jeunes, la crainte de sujets tabous, ainsi la violence comme dans

certaines comités de parents. Pourtant la lecture sert aussi à affronter ses monstres, à prendre conscience de soi-même et des autres. Des bonheurs, de la tragédie également. Au-delà des nécessaires apprentissages grammaticaux, elle est un espace de liberté, une initiation à la vie, une occasion d'échange extraordinaire entre élèves, étudiants, professeurs et parents. Je rappelle mes séminaires de lectures au cégep, véritables *carpe diem*. Pourquoi pas au primaire ou au secondaire ? Inventer des cercles de lecture.

Le constat est dur. Les sommes devant servir à l'achat de livres par les commissions scolaires n'ont pas toujours servi à cette fin. Les bibliothécaires manquent, tant dans les bibliothèques scolaires que municipales. Les attentes sont grandes. Il faut d'autres bibliothèques modernes, comme à Montréal, Québec, Chicoutimi et Alma. Là où il y a gratuité, la popularité du livre augmente. Il faut des clubs de lecture pour les enfants aussi, et des animatrices rares, comme l'été à la bibliothèque de La Baie. Et surtout, réclament en chœur les gens de ma table au représentant du ministère de l'Éducation : « Il faut continuer cette expérience de camp de lecture ! Sinon... ce sera comme avant. »

RAPPEL : L'Atelier de lecture du Camp Félix à Péribonka, Auberge de l'Île du Repos.

Mauricie » Gérald Gaudet

Mémoires de guerre

« L'époque est violente de nous laisser sans repères », me dit Éric Roberge qui avoue reconnaître en lui une part monstrueuse qu'il porte et transmet comme un « poids ontologique ». Il se donne le droit comme homme, comme enseignant, comme père, comme poète d'avancer « sans mentir, sans falsifier les données du réel. »

Éric Roberge est né en 1969. Dans les années '80, alors qu'il était cet adolescent nourri par la musique *heavy metal* – « musique extrême, violente, radicale » –, et qu'il était fortement impressionné par les pochettes de disque qui montraient souvent des corps mutilés, comme ceux de son âge il a développé ce désir très particulier de se faire peur en allant voir ce qu'il y a sous la peau.

Enfant, Éric Roberge a pourtant vécu à l'ombre de son père colonel qu'il accompagnait au mess des officiers. Les anciens combattants qui s'y trouvaient revenaient avec des souvenirs de guerre qu'ils aimaient se rappeler surtout quand la bière avait fait son effet et qu'ils devenaient très émotifs. Alors,

souvent, ils se mettaient à pleurer à cause du trop plein de souffrance. Il y avait de l'insoutenable dans ces récits de violence et de mort. Mais il y avait une solidarité, une « fraternité mâle », dira Éric Roberge, semblable à celle que les hommes se donnaient autrefois à la taverne. À seize ans, le fils rejoindra le colonel son père, y découvrira lui aussi la camaraderie masculine, mais surtout les vraies choses, confiera-t-il. « C'était sérieux, mais on s'amusait. On jouait avec de vrais chars d'assaut, on lançait de vraies grenades. Les copains, eux, n'avaient pas cette chance. » Quand, à vingt-deux ans, il a laissé ce monde pour entrer à l'université, il s'est senti coupable de « ne pas participer à ça : humaniser le monde par une action réelle ». Il se sentait le « fils déchu d'une race de violents, de forts, de hasardeux ». Il s'était reconnu dans l'idéal militaire, celui où l'on cherche à aider l'autre pour contrer le mal.

De toute cette expérience, Éric Roberge aura pris conscience de sa propre violence, mais aussi de celle de l'autre. Son discours, me le rappelle-t-il, comme s'il le fallait, n'est pas celui de « l'homme rose ». Il tient d'une

affirmation de la masculinité. « On peut de grandes choses avec la violence », soutiendra-t-il de façon étonnante. Il l'a appris chez les surréalistes, le divin marquis – qui l'a amené à la littérature – et chez Octavio Paz. Pour lui, l'écriture est une « arme » qui détruit tout en dénonçant ; la poésie, une arme qui contrôle les pulsions guerrières ; le poème, « un cadre de destruction » et « un lieu d'élévation ». Car le poète, qui assume cette violence de notre époque qui le laisse sans repères, cherche tout de même à se donner des repères qu'il dira « conventionnels » : l'amour unique, l'amitié, les enfants, l'éducation, la transmission des valeurs.

Cet automne, Éric Roberge fera paraître *Chevaux sans arme* aux Écrits des Forges. Il y évoque la pratique du vélo auquel il s'adonne comme à un sport extrême. « On met en jeu son corps, et on s'enivre en s'approchant de Thanatos. C'est suicidaire. Mais il faut trouver un équilibre et aller plus loin que son niveau d'incompétence. Ce qui importe, c'est d'aller le plus loin qu'on peut aller et savoir revenir. Savoir aussi qu'on peut repartir. »



En visite en Israël

MURS, SABLE, LUMIÈRE

Convié par l'Association Québec-Israël à me rendre en Israël, j'ai été tout de suite placé face à l'évidence, la triste évidence : je ne connais rien de la littérature israélienne. Une semaine passée là-bas ne change pas grand-chose à l'affaire, mais du moins ai-je compris qu'un pays n'existe pas que dans l'actualité (les tragiques événements que nous déplorons tous n'étaient pas alors survenus — nous étions à Jérusalem et à Tel Aviv en juin), mais aussi dans les traces de mémoire que les arts et les lettres tissent patiemment. J'en veux pour exemple un déjeuner avec Chaïm Gouri, poète de la génération de Jean-Guy Pilon et Gaston Miron, qu'il a connus et admire : les aperçus politiques des uns et des autres (nous avons aussi rencontré journalistes et politologues) dessinent les contours d'une réalité; la poésie, spontanément lue à table en cette circonstance par Pierre Curzi, Alexis Martin et Sébastien Richard, s'est placée dans l'interstice dont autrement je n'aurais peut-être pas soupçonné l'existence. La voix du doute s'élevait, alors que les images du poète (les murs de Jérusalem, la lumière) avaient laissé croire à la certitude et à l'immuabilité.

Aller au Proche-Orient amène le voyageur, même le plus distrait (merci, Gilles Archambault, pour l'expression), à interpréter les situations, les décors, voire les personnes rencontrées, sur la foi de schémas hérités de la religion, de la foi (il y a un gouffre entre ces deux mots), de la politique (parfois domaine de la foi appliquée, comme on le dit des sciences

et des arts), de l'histoire et de ce qu'autrefois on appelait les humanités. La surface est lisse, l'esprit est rassuré, même devant la chronique d'un malheur annoncé.

La lecture, la rencontre de l'étranger apportent autre chose, ils sont des toniques dont parfois on subit l'astringence, car il n'est pas nécessairement facile, sauf aux bons apôtres, d'accepter l'autre dans ses certitudes apparentes ou déclarées, surtout si soi-même l'on appartient à une société désireuse de tout et incertaine d'elle-même.

La voix de Chaïm Gouri tenait du sable, dense et atomisé, face à la muraille, sous la muraille, dans la muraille, prêt pour l'assaut contre la sécurité, la promesse. Voilà bien l'œuvre du doute : on croit atteindre la fin alors qu'elle se défile, remettant tout en cause, à commencer par les images dont pourtant la beauté sonnait si juste. La langue des poètes se méfie d'elle-même.

J'aurais aimé que M. Gouri en dise davantage, vieux réflexe de qui a fait de la radio, qu'il nous raconte ce qui venait avant le vers — le motif, une position éthique, un credo esthétique. Il a détourné le propos, avec une pudeur que je me suis interdit de traccasser, y voyant son rempart.

Je retournais à moi-même avec le souvenir de quelques vers. À présent, le sable l'a érodé, j'ai si faible mémoire. Quand on me demande : « Et Israël, c'était comment ? », je parle volontiers de murs, de sable et de lumière.

GILLES PELLERIN

PRIX littéraires

PRIX ANNE-HÉBERT

Genre : roman, nouvelle, conte, récit, littérature pour la jeunesse
Date limite : 1^{er} octobre
Organisme responsable : Centre culturel canadien
01 44 43 21 71 ou simone.suchet@dfait-maeci.gc.ca

PRIX LITTÉRAIRE RADIO-CANADA

Genre : poésie, nouvelle, conte, récit
Date limite : 1^{er} novembre
Organisme responsable : Société Radio-Canada
(514) 597-4335

PRIX LITTÉRAIRE DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Genre : poésie, roman, nouvelle, conte, récit, littérature pour la jeunesse, écriture dramatique, essai
Date limite : 15 novembre
(418) 692-0010 ou jmongeau@silq.org

PRIX LITTÉRAIRE HENRIETTE-MAJOR

Genre : poésie, roman, nouvelle, conte, récit, littérature pour la jeunesse, bande dessinée, essai
Date limite : 30 novembre
Organisme responsable : Éditions Dominique et compagnie
(514) 875-0327 ou dominiqueetcie@editionsheritage.com

PRIX JACQUELINE-DÉRY-MOCHON

Genre : poésie, roman, nouvelle, conte, récit
Date limite : 1^{er} décembre des années paires pour la poésie et des années impaires pour la prose
Organisme responsable : Société littéraire de Laval
(450) 978-7669 ou info@societelitterairedelaval.qc.ca

PETITES annonces

Maisonnette en flanc de montagne, lac en contrebas, 2 chambres, foyer, toute équipée. Environs de Saint-Sauveur, 50 minutes de Montréal, ski de fond et alpin à proximité. Tranquillité assurée. Location à la semaine ou au mois : (514) 279-7718.

À compter d'octobre. Petite maison à louer à Saint-Alexis-des-Monts (700 p.ca). Vraiment tranquille, à 5 km du village, où l'on trouve tous les services. Vue sur les montagnes. Parfaite pour qui veut écrire ou se ressourcer. Peut recevoir 5 personnes à dormir, mais idéale pour personne seule, en couple, ou avec jeune enfant pour profiter de pistes de ski de fond, raquettes, VTT pour ceux qui aiment. Toute équipée. Poêle à combustion lente. 400 \$ par mois. Anne Richer (514) 729-0580, Malirousse@hotmail.com

J'offre un gîte campagnard, situé à Oka, à tout écrivain qui désire venir se reposer, corriger un manuscrit, s'inspirer pour écrire. Seulement pour membre de l'UNEQ. Fin de semaine : 100 \$ Semaine : 300 \$ Francine Allard (450) 479-8156.

Les Éditions de la Bagnole sont à la recherche de manuscrits en général et, plus particulièrement, de romans pour adultes pouvant enrichir la collection *Parking*. Vous trouverez nos coordonnées sur le site www.leseditionsdelabagnole.com

Le bâillonnement des écrivains par le gouvernement fédéral

L'étau se resserre sur les écrivains... Plus qu'inquiétante est l'attitude du gouvernement fédéral du Canada envers les écrivains et la liberté de presse.

Plusieurs exemples de bâillonnement viennent à l'esprit dont celui commis par Rona Ambrose. Cette ministre de l'Environnement du gouvernement fédéral a défendu au fonctionnaire et docteur en sciences Paul Tushingham, auteur du roman environnemental *Hotter Than Hell*, d'assister à son propre lancement au Cercle national des journalistes le 13 avril 2006, d'y prendre la parole et de parler aux médias... La raison? *Hotter Than Hell* est un roman de science-fiction dans lequel le réchauffement du globe cause une pénurie d'eau résultant en l'invasion du Canada, le plus grand pourvoyeur d'eau potable, par les États-Unis.

Pendant une semaine, le site du Cercle national des journalistes avait annoncé le lancement du livre et la causerie du climatologue Mark Tushingham. Selon Bruce Chaddle de la Presse canadienne, dans le *National Post* du jeudi

13 avril 2006, l'éditrice du livre, Elizabeth Margaritis de la maison d'édition néo-brunswickoise DreamCatcher qui avait fait le voyage en voiture depuis le Nouveau-Brunswick, a confié : « Je crois que l'on nous bâillonne. C'est incroyable, je n'ai jamais entendu parler d'une telle chose... »

Cette atteinte virulente à la liberté de presse a eu une conséquence imprévisible. Les 2 000 exemplaires du livre lancé en novembre 2005, qui était loin d'être un best-seller, se sont vendus grâce à cette tentative de musellement. La publicité qu'elle a générée a survolté les ventes. Et même si Mark Tushingham ne peut prendre la parole pour promouvoir son livre, car il a peur de perdre son emploi et a dû se réfugier chez un ami, la controverse a été une bénédiction pour la modeste maison d'édition de Saint-Jean. Elizabeth Margaritis donne des entrevues sans arrêt. Ce livre connaît un tel succès qu'il en est à sa deuxième édition... cette fois-ci de 10 000 exemplaires. N'ayant jamais osé espérer un tel engouement, elle en conclut avec humour que le livre est « plus

chaud que l'enfer... » Une compagnie canadienne a démontré un vif intérêt pour les droits télévisuels et cinématographiques... Ce livre que l'on dit plus scientifique que fictif semble donc promis à un avenir des plus lucratifs. Et ce, en dépit du musellement abasourdissant de son auteur...

Musellement d'autant plus surprenant que, dès 1948, les Nations Unies ont stipulé, dans l'Article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, que : « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Quarante-cinq ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies a décrété que la *Journée mondiale de la liberté de presse* serait célébrée le 3 mai de chaque année afin de renseigner le public sur les violations du droit à la liberté d'expression.

RENCONTRE AVEC UNE AUTEURE DE LIVRES PRATIQUES

Anny Schneider

Originaire d'un village forestier d'Alsace, où mon université fut la forêt et mon père pêcheur-cueilleur, mon premier professeur, j'étais loin de me douter que, vingt ans plus tard au Québec, je ferais un métier de ma passion pour la nature sauvage.

Arrivée au Québec il y a vingt-cinq ans, après dix années d'études approfondies en herboristerie, j'ai effectué, pour moi-même avant tout, la recension par écrit de mes connaissances et de mon expérience avec les plantes qui soignent et connu l'heureuse surprise d'être publiée assez rapidement sans trop de difficultés. Le deuxième ouvrage plus ardu et illustré de photos fut mon premier vrai fleuron, puisqu'il me valut un prix littéraire et trois réimpressions. Mon plus récent bouquin, une brique de quatre cents pages consacrée aux trésors que sont les arbres, outre l'éducation de deux ados, m'a pris deux ans de travail à temps plein suivi d'un long repos forcé pour surmenage, mais il demeure mon œuvre maîtresse, même si le tribut en fut lourd et les gains, sauf d'estime, très minimes.

La rédaction d'un livre pratique est avant tout affaire de recherche et de synthèse de données déjà existantes, mais sa raison d'être est, évidemment, la fascination pour un domaine précis, approfondie et teintée par les fruits de l'expérience. Souvent, outre le mouvement intérieur qui anime tous les « écrivains », le choix de compiler ses connaissances sous la forme d'un livre origine le plus souvent des demandes répétées de nos semblables qui insistent pour que nous laissions des traces tangibles de nos connaissances et, si le travail est valable, l'éditeur devient ensuite facile à convaincre.

Toutefois, dans le domaine du livre pratique aussi, les ouvrages québécois publiés ne représentent qu'une minime proportion des livres offerts en librairie, la plupart étant des traductions américaines ou des importations françaises. Et pourtant, pour avoir été distribuée en France et même traduite en anglais à Toronto,



pour les « vrais » écrivains comme pour ceux de notre catégorie (membres associés), je peux affirmer qu'on est loin de nous rendre la pareille. Ici comme ailleurs, sans publicité ni présence de l'auteur sur le terrain pour vendre lui-même sa « salade » dans les médias, il n'y a que peu de chances de s'imposer dans des marchés déjà saturés, voire hostiles aux « étrangers »...

En tant que toute nouvelle recrue du grand empire (Q., pour ne pas le nommer), j'ose affirmer que j'ai choisi celui-ci pour bénéficier d'un promontoire plus valable, ce à des conditions très acceptables, quoi qu'on en dise. Aujourd'hui, comme 90 % de mes pairs, je suis loin de pouvoir vivre de ma monomanie d'herboriste « décrivant », tout de même utile à la société, mais je persiste dans ma voie et j'achève, cette fois-ci en douceur et avec une excellente alliée, un autre ouvrage du même ordre, meilleur, bien sûr!

Comment recevez-vous la critique?

MÉLANIE VINCELETTE

Je pourrais être polie et dire que j'accepte bien la critique. Mais en réalité, au fond de soi, quand on se fait lyncher (que ce soit dans le journal prolétaire, le journal bourgeois ou le journal plus intellectuel), on se demande toujours pourquoi le critique ne partage pas notre vision de l'univers. C'est encore pire de voir une mauvaise critique archivée sur Internet en première position dans Google, accessible à tous pendant des années. Mais il faut se répéter des mantras et accepter de ne pas faire l'unanimité. Je ne me délecte pas à lire et relire les articles écrits à propos de mes livres. Je les lis un peu de biais, toujours avec une pointe de honte (même si l'article est positif) et je m'empresse de tout oublier aussitôt. Les critiques pratiquent un métier courageux. Si on pense à notre univers littéraire, où dans les lancements chacun montre ses crocs et chuchote son commentaire assassin entre deux verres de rosé, on sait bien que les journalistes sont les seuls à émettre clairement leur opinion et à la signer noir sur blanc au vu et au su de tous.

ROXANNE BOUCHARD

Louis m'avait averti : « Ton livre, il est trop long ! Si tu veux que je te lise, fais-en une bonne nouvelle de 10 pages ! En plus, ça va économiser des arbres ! » Dans une soirée de lecture, Dominique a renchéri : « Tu vas pas nous lire un bout de ton maudit roman plate ? ! Fais ça vite, ok ? Parce que nous autres, on aimerait ça avoir du fun, à soir... »

La critique officielle m'avait choyée, ça fait que je me trouvais chanceuse. Et avec des amis comme ça, je me pensais blindée contre tout ce qui pouvait arriver.

Mais ce matin-là, *La Presse* a quand même réussi à me faire pleurer. Assise par terre devant la porte patio, les larmes brouillaient l'image rebondissante des mésanges qui sont pourtant toute ma joie. Chez nous, on dit que j'ai eu droit à une varlope. *Une criss de varlope*. Louis, Dominique et Jean-François ont téléphoné, Baptiste est arrivé avec le petit-déjeuner, Marie-Claude a annulé son abonnement au journal et Fred a laissé un message : « Ton livre, je l'aimais avant. Pis je l'aime encore. Ça fait que. Tsé. »

Je passe ma vie à courir après des stylos vides, à coller des post-it à grandeur des murs, à envahir mes correspondants, à ramasser des histoires. J'écris parce que c'est plus fort que moi. Je ne sais pas faire autrement.

Ça fait que. Tsé.

JACQUES BOULERICE

Depuis des années, il y a un petit salaud qui ne rate jamais une occasion de critiquer ce que je fais. Il m'atteint moins aujourd'hui, mais je reste sensible à son regard et à ses remarques. Bien que rarement développée, son opinion repose sur une lecture familière qui arrive à me toucher. Il y a longtemps, aux éditions du Jour de Jacques Hébert, Jean Basile m'avait félicité pour mon dernier recueil avant d'ajouter que les gens nés sous le signe du Lion survivaient plus facilement que les autres aux critiques. Je l'ai cru. Le lendemain, j'en lisais une plutôt sévère de Jean-Guy Pilon sur mes textes. Je l'ai cru aussi. C'est comme ça depuis toujours, et cela n'a rien à voir avec le milieu littéraire. C'est plutôt à cause de ce regard qui revient chaque matin dans le miroir de ma salle de bain. Sur un clin d'œil, il me rassure parfois, signifiant que je suis un enfant aimé, un père et un grand-père aimant, un amoureux tendre et comblé, un professeur et un écrivain plutôt appréciés. Je veux bien le croire. Mais il arrive que ce salaud me souffle que je ne fais pas ce qu'il faut, que je pourrais sauver ma mère de sa détresse, que je devrais encore bercer mes enfants et Marianne et Raphaël et le petit Adrien, que je pourrais mieux aimer Madeleine, bref que je n'accorde pas aux mots le temps nécessaire pour que le bonheur soit contagieux et la passion inaltérable. Je veux tout croire. J'en rêve et j'en rage. Je suis peut-être Gémeaux. Et vous, quel est votre signe ?

FRANCE THÉORET

Je ne fais pas partie des privilégié-e-s des médias, de ces auteur-e-s à qui l'on accorde la première page et les entrevues en remplacement de la critique. La publication est l'occasion de mettre en évidence la renommée et la reconnaissance sociale des écrivain-e-s. J'ai cofondé le magazine culturel *Spirale* et fait de la critique. Même si je connais bien les arcanes des médias, il m'arrive d'être trop sensible aux louanges et aux blâmes, pour reprendre les mots de Virginia Woolf. Ma façon de recevoir la critique n'a guère changé à travers les années. Ma sensibilité n'est pas endurcie. Les hommes de ma génération, en particulier ceux qui sont inféodés aux idéologies, ont été virulents à l'égard de mes livres. J'en prends acte. Il y a très longtemps que la critique fait preuve d'emballage en accordant une importance démesurée aux nouvelles voix. La continuité d'une œuvre n'intéresse pas. Je lis l'ensemble des critiques journalistiques depuis des décennies.

Vous voulez réagir à cette question ou à ces opinions et donner votre point de vue : exprimez-vous sur le FORUM de l'UNEQ au www.uneq.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stanley Péan, président
Danièle Simpson, vice-présidente
Guy Marchamps, administrateur
représentant des régions
Sylvain Campeau, administrateur
François Jobin, administrateur
Diane Lambin, administratrice

COMITÉ DE RÉDACTION

Réjane Bougé, rédactrice en chef
Bernard Pozier, Danièle Simpson, Denise Pelletier

RÉALISATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : *Mardigrafe*

PAGE COUVERTURE : Lithographie Jean-Marc Gaudreault

Maison des écrivains

3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8

Téléphone : 514 849-8540

Télexcopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca